

ELECTIONS COMMUNALES

Commune de VICHTEN

Liste de candidats pour les élections communales du 8 octobre 2017

- Mme. AHMIĆ-BJELKIĆ Meliha, 32 ans, salariée, rue Principale 77E, L-9190 Vichten
- M. COLOMBERA Jean, 63 ans, médecin, route d'Useldange 11A, L-9188 Vichten
- Mme. DABÉ Monique, 68 ans, retraitée, rue Principale 52, L-9190 Vichten
- M. FABER Gérard Nicolas, 44 ans, salarié, rue du Lavoir 14B, L-9189 Vichten
- M. HURT Claude, 48 ans, salarié, rue Principale 54, L-9190 Vichten
- Mme. JUNK-REUTER Rita, 49 ans, femme au foyer, rue des Vergers 4, L-9188 Vichten
- M. KIRSCH Jean, 61 ans, cultivateur, rue Principale 14, L-9190 Vichten
- M. KLEIN Tom, 33 ans, fonctionnaire communal, am Grossepesch 24, L-9189 Vichten
- M. LOOMANS Joël, 44 ans, salarié communal, rue Neuve 8, L-9188 Vichten
- M. MARECHAL Paul, 32 ans, salarié, rue Hiel 2A, L-9189 Vichten
- M. MONTANARO Damiano, 54 ans, salarié, rue Principale 79C, L-9190 Vichten
- M. MORIS Gilbert, 59 ans, rentier, rue Hiel 12, L-9189 Vichten
- Mme. PAULY Christiane, 69 ans, retraitée, Kreuzberg 2, L-9188 Vichten
- M. RECKEN Luc, 46 ans, salarié CFL, rue de la Chapelle 8C, L-9188 Vichten
- M. ROCKENBROD Claude, 66 ans, rentier, rue Nolstein 5B, L-9188 Vichten
- M. SCHEUREN Camille, 49 ans, salarié, rue des Vergers 11, L-9188 Vichten
- M. THIRY Fernand, 55 ans, employé de l'État, rue de Schandel 1, L-9188 Vichten
- M. VAN LEEMPUT Roger, 50 ans, salarié CFL, route d'Useldange 27, L-9188 Vichten
- Mme. WEIS-LINK Magali, 36 ans, salariée, am Kröchelsbiërg 4A, L-9188 Vichten

Tous de nationalité luxembourgeoise.

Instructions pour l'électeur :

- 1) Les opérations électorales commencent à huit heures. Les électeurs sont admis à voter s'ils se présentent avant quatorze heures. Ensuite le scrutin est clos.
- 2) L'électeur ne peut émettre plus de suffrages qu'il n'y a de mandats à pourvoir. Il ne peut donc pas émettre plus de **neuf (9) suffrages**. Il peut attribuer un suffrage à chacun des candidats jusqu'à concurrence de **neuf (9) suffrages**. L'électeur vote en inscrivant une croix (+ ou x) dans la case placée à la suite du nom d'un ou de plusieurs candidats et jusqu'à concurrence totale des **neuf (9) suffrages** dont il dispose.
- 3) Après avoir exprimé son vote, l'électeur montre au président son bulletin plié en quatre à angle droit, le timbre à l'extérieur et il le dépose dans l'urne qui est destinée à le recevoir.
- 4) L'électeur ne peut s'arrêter dans le compartiment que pendant le temps nécessaire pour préparer son bulletin de vote en vue de son dépôt dans l'urne.
- 5) Sont nuls:
 1. tous les bulletins autres que celui qui a été remis à l'électeur par le président au moment du vote ;
 2. ce bulletin même :
 - a) si l'électeur a émis plus de suffrages qu'il n'y a de représentants à élire ;
 - b) si l'électeur n'a exprimé aucun suffrage ;
 - c) si une rature, un signe ou une marque non autorisée par les dispositions qui figurent au paragraphe 2 des instructions peut en rendre l'auteur reconnaissable ;
 - d) s'il contient à l'intérieur un papier ou un objet quelconque.
- 6) Est puni d'une amende de 251 à 2.000 euros et d'un emprisonnement de huit jours à quinze jours, quiconque a voté dans un collège électoral en violation de l'article 6 de la présente loi.
Est punie de la même peine toute personne qui a profité d'une inscription multiple pour voter plus d'une fois.

Vichten, le 8 septembre 2017

Le Président du Bureau de vote principal,



Liste des candidats pour les élections communales du 8 octobre 2017 (âge rectifié)

		<u>Nom, Prénom</u>	<u>Age</u>	<u>Profession</u>	<u>Nationalité</u>	<u>Adresse</u>	<u>Localité</u>
1	Madame	AHMIC-BJELKIC Meliha	32	salariée	Luxembourgeoise	77E, rue Principale	L-9190 Vichten
2	Monsieur	COLOMBERA Jean	63	médecin	Luxembourgeoise	11A, route d'Useldange	L-9188 Vichten
3	Madame	DABÉ Monique	68	retraîtée	Luxembourgeoise	52, rue Principale	L-9190 Vichten
4	Monsieur	FABER Gérard Nicolas	44	salarié	Luxembourgeoise	14B, rue du Lavoir	L-9189 Vichten
5	Monsieur	HURT Claude	47	salarié	Luxembourgeoise	54, rue Principale	L-9190 Vichten
6	Madame	JUNK-REUTER Rita	49	femme au foyer	Luxembourgeoise	4, rue des Vergers	L-9188 Vichten
7	Monsieur	KIRSCH Jean	61	cultivateur	Luxembourgeoise	14, rue Principale	L-9190 Vichten
8	Monsieur	KLEIN Tom	33	fonctionnaire communal	Luxembourgeoise	24, Am Grossepesch	L-9189 Vichten
9	Monsieur	LOOMANS Joël	44	salarié communal	Luxembourgeoise	8, rue Neuve	L-9188 Vichten
10	Monsieur	MARECHAL Paul	32	salarié	Luxembourgeoise	2A, rue Hiel	L-9189 Vichten
11	Monsieur	MONTANARO Damiano	50	salarié	Luxembourgeoise	79C, rue Principale	L-9190 Vichten
12	Monsieur	MORIS Gilbert	59	rentier	Luxembourgeoise	12, rue Hiel	L-9189 Vichten
13	Madame	PAULY Christiane	59	retraîtée	Luxembourgeoise	2, Kreuzberg	L-9188 Vichten
14	Monsieur	RECKEN Luc	46	salarié CFL	Luxembourgeoise	8C, rue de la Chapelle	L-9188 Vichten
15	Monsieur	ROCKENBROD Claude	66	rentier	Luxembourgeoise	5B, rue Nolstein	L-9188 Vichten
16	Monsieur	SCHEUREN Camille	51	salarié	Luxembourgeoise	11, rue des Vergers	L-9188 Vichten
17	Monsieur	THIRY Fernand	55	employé de l'État	Luxembourgeoise	1, rue Schandel	L-9188 Vichten
18	Monsieur	VAN LEEMPUT Roger	50	salarié CFL	Luxembourgeoise	27, route d'Useldange	L-9188 Vichten
19	Madame	WEIS-LINK Magali	36	salariée	Luxembourgeoise	3A, Am Kröchelsbiërg	L-9188 Vichten

Vichten, le 11 septembre 2017

s. Le Président du Bureau de vote principal